



Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Immeuble Woodin Center
Plateau, Avenue Noguès
01 BP 3172 Abidjan 01

Téléphone : (225) 20 22 57 53
Fax : (225) 20 21 42 97
Email : contact@kpmg.ci

Contrat de Désendettement et de Développement C2D

Projet « Agriculture »

Rapport de recommandations Exercices 2013 et 2014

Période allant du 22 novembre 2013 au 31 décembre 2014

Rapport de recommandations
Ce rapport contient 5 pages

**Secrétariat Technique du Contrat de
Désendettement et de Développement (ST-C2D)**

Complexe Hôtelier Ivoire Palm Club - bâtiment 7 - bureaux n°3
Boulevard Latrille, Abidjan,
Code postal : 01 BP 1533 Abidjan 01 C2D

A l'attention de Madame la Coordinatrice

Madame,

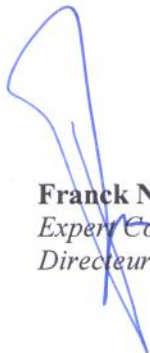
En exécution de la mission d'audit des projets du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), nous vous présentons ci-après, notre rapport relatif au projet « C2D-PARFACI », pour la période 2013-2014. Nous avons procédé à une revue des procédures et du système de contrôle interne de l'Unité de Coordination du Projet « C2D-PARFACI ».

Au terme de notre revue, nous avons relevé des axes d'amélioration que nous portons à votre connaissance à travers le présent rapport. Ces axes d'amélioration portent principalement sur l'organisation comptable du projet.

Espérant que nos recommandations apportent une contribution au processus d'amélioration continue du système de contrôle interne du projet, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir sur le contenu de ce rapport.

Abidjan, le 17 février 2016

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI



Franck Nangbo
Expert Comptable Diplômé
Directeur Associé



Marcel Kopoin
Associé

Sommaire

	Pages
1 Objectif et environnement de contrôle du projet	4
2 Les axes d'amélioration identifiés	4

1 Objectif et environnement de contrôle du projet

- La gestion fiduciaire est adéquatement suivie et documentée au niveau de la comptabilité ;
- Le système de contrôle interne de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) est fiable et conforme aux dispositions des accords de financement ;
- Les actifs sont sauvegardés contre les pertes provenant d'utilisations ou de cessions non autorisées ;
- Les transactions sont exécutées conformément à l'autorisation de la direction et enregistrées correctement de façon à permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables en vigueur.

Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit. Ne provenant pas d'une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle. A l'issue de notre revue, nous avons identifié un certain nombre d'axes d'améliorations pour lesquels des mesures correctrices appropriées devront être adoptées par les dirigeants du projet.

2 Les axes d'amélioration identifiés

A la suite de nos travaux, nous avons identifié les axes d'amélioration suivants :

2.1 Organisation administrative et comptable

Problèmes d'archivage des justificatifs	RISQUE MOYEN
<i>Observation</i>	<i>Impact potentiel</i>
Nous avons relevé au cours de cet audit que les documents justificatifs des dépenses et des passations de marchés étaient souvent incomplète et n'étaient pas toujours disponibles au sein de l'UCP.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertes des supports • Rejet de dépenses pour indisponibilité de justificatifs
<i>Recommandations</i>	<i>Réponse de l'UCP</i>
Nous recommandons à l'UCP de procéder à un meilleur archivage des pièces comptables	Les divers dossiers qui étaient au MINADER, ont été récupérés par l'UCP, pour un meilleur archivage.

2.2 Gestion des actifs

Gestion des immobilisations	RISQUE MOYEN
<i>Observation</i>	<i>Impact potentiel</i>
Nos travaux sur la gestion des biens acquis dans le cadre du projet ont fait ressortir que, les étiquettes utilisées pour le marquage des biens du projet ne sont pas de qualité, car facilement retirables.	Risque de perte d'actif
<i>Recommandations</i>	<i>Réponse de l'UCP</i>
Nous recommandons à l'UCP de procéder à un ré-étiquetage des biens lors du prochain inventaire, en utilisant des étiquettes de qualité.	Une machine pour l'étiquetage des immobilisations, est en cours d'acquisition.

2.3 Gestion du carburant

Absence de suivi pour la consommation du carburant	RISQUE MOYEN
<i>Observation</i>	<i>Impact potentiel</i>
Nos travaux sur la consommation du carburant utilisé a relevé, qu'aucun carnet de bord et de suivi de la consommation n'est établi par le projet.	Risque d'abus
<i>Recommandations</i>	<i>Réponse de l'UCP</i>
Nous recommandons à l'UCP de procéder à la mise en place de carnet de bord et de fiches de suivi de la consommation du carburant dans le cadre de l'exécution du projet.	Depuis l'acquisition des véhicules du projet, cette procédure est mise en vigueur.